

Compléments d'échanges

Conseil de quartier de Buhulien

mardi 28 juin 2022

Participants : 15

En présence de :

- Christine TANGUY, conseillère municipale et élue référente du quartier
- Christophe KERGOAT, conseiller municipal et élu référent du quartier

Afin de donner à voir les échanges ayant eu lieu lors de la réunion publique, nous avons intégré à la présentation projetée les apports complémentaires.

Concernant la lecture de ce document :

- *en noir : la présentation*
- *en bleu : les compléments*

Ordre du jour

- Bilan de la fête du quartier
- Projet de sondage sur le projet de retour d'un commerce à Buhulien
- Projet de chantier participatif sur la fontaine ste marguerite
- Etat des lieux partagé du fonctionnement des conseils de quartiers
- Point sur les travaux sur le quartier
- Questions diverses

Bilan de la fête du quartier

Fête de Buhulien du 24 juin 2022

Animation organisée par le bureau du conseil de quartier et les associations locales, avec le soutien de la ville de Lannion.

Bilan présenté par le bureau :

La Météo a été capricieuse mais n'a pas gâché l'évènement

Fréquentation : estimée selon les chiffres des repas servis : 160 repas entre le midi / soir (118 le soir)

De nouvelles animations l'après-midi (happy boots, les amis de la moto, etc) ont été proposées ont bien fonctionné.

De nombreux habitants de Buhulien se sont déplacés. Nous avons pu rencontrer de nouvelles têtes et des jeunes sont passés le soir.

Une réflexion sur la date de réalisation de l'évènement est à mener : début / mi-juin max plutôt que le dernier week-end de juin (date à caler dès septembre)

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'évènement !

Projet de sondage sur le projet de retour d'un commerce à Buhulien

Buhulien ne compte plus aujourd'hui de commerces actifs dans le bourg

Le bureau du conseil de quartier souhaite aller vers les habitants de Buhulien afin de connaître leurs envies et leur volonté de voir se rouvrir un bourg et / ou une dynamique commerciale dans le bourg

Echanges :

Objectif de cette démarche : Réfléchir ensemble sur l'activité commerciale à Buhulien pour identifier les volontés et l'engagement des habitants de Buhulien.

Aujourd'hui il n'y a pas de projet porté par une personne ou entité privée qui ont été remontés auprès de la mairie.

Méthode proposée à l'issue des échanges : sondage (juillet / août / septembre avec distribution par mail et en flyer) > proposer un bilan du sondage pour les mois d'octobre / novembre et une présentation lors de la réunion publique d'automne.

Remarques faites par les participants :

- Les pertes pour les commerçants qui les portent ? L'ancienne supérette était beaucoup trop chère => c'est la question de l'équilibre financier du commerçant, qu'il faudra étudier

Différentes idées durant la réflexion :

type de commerce : distributeur de pizzas, boulangerie avec boîte à pain...plus généralement un distributeur automatique, un foodtruck , un commerce atypique, un « mini marché » mis en place une fois par semaine

portage du projet : un projet privé ou porté par une association.

lieu : un projet de supérette à la place de l'école qui va être détruite ?

> Pour l'école : à vérifier au niveau de la destination du bâtiment mais peu de chance que l'usage commercial soit privilégié

> Pour le marché : il y a déjà des marchés sur la ville de Lannion (jeudi et dimanche) et donc cette proposition nécessite une réflexion plus globale notamment avec les commerçants non sédentaires



@Mairie.Lannion



@ville_lannion



@ville.lannion

Projet de chantier participatif sur la fontaine Sainte Marguerite

Contexte

Le réaménagement des abords de la Fontaine Sainte Marguerite a été retenu au titre du budget participatif

La mise en œuvre du projet se déroulera en 3 phases

- installation d'une table de pic nique dans le courant de l'été
- organisation d'un chantier participatif le 10 septembre
- inauguration de l'espace et visite guidée organisée par l'ARSSAT le 17 septembre durant les journées du patrimoine

Echanges :

Chantier le samedi 10 septembre pour préparer l'espace : bancs à nettoyer, désherbage pour que la fontaine soit plus visible

Inauguration le 17 septembre durant la journée du patrimoine

Il y a des herbes hautes même dans le lavoir, l'endroit laisse à désirer > espace naturel géré et entretenu comme tel (les herbes, les fleurs vont restés et l'espace sera entretenu de façon raisonnée). Nous avons un plan de gestion durable qui implique des nouvelles pratiques d'entretien. Les plantes ne sont pas invasives aujourd'hui autour de la fontaine et l'écosystème autour de la fontaine mérite d'être maintenu et protégé. L'accessibilité de la fontaine sera assurée.

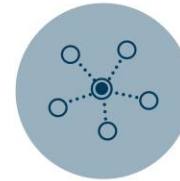
Une volonté de proposer un temps convivial autour du chantier de la fontaine en l'ouvrant aux habitants volontaires. Il n'y a pas d'obligation. Des personnes de la Ville seront bien évidemment présentes.

VERS UNE ACTUALISATION DES CONSEILS DE QUARTIER



Une reprise « post-COVID »

La crise sanitaire a modifié les habitudes de dialogue de proximité. Les réunions en présentiel n'ont pas eu lieu pendant près de 2 ans. À la reprise, la remobilisation des bureaux a été difficile.

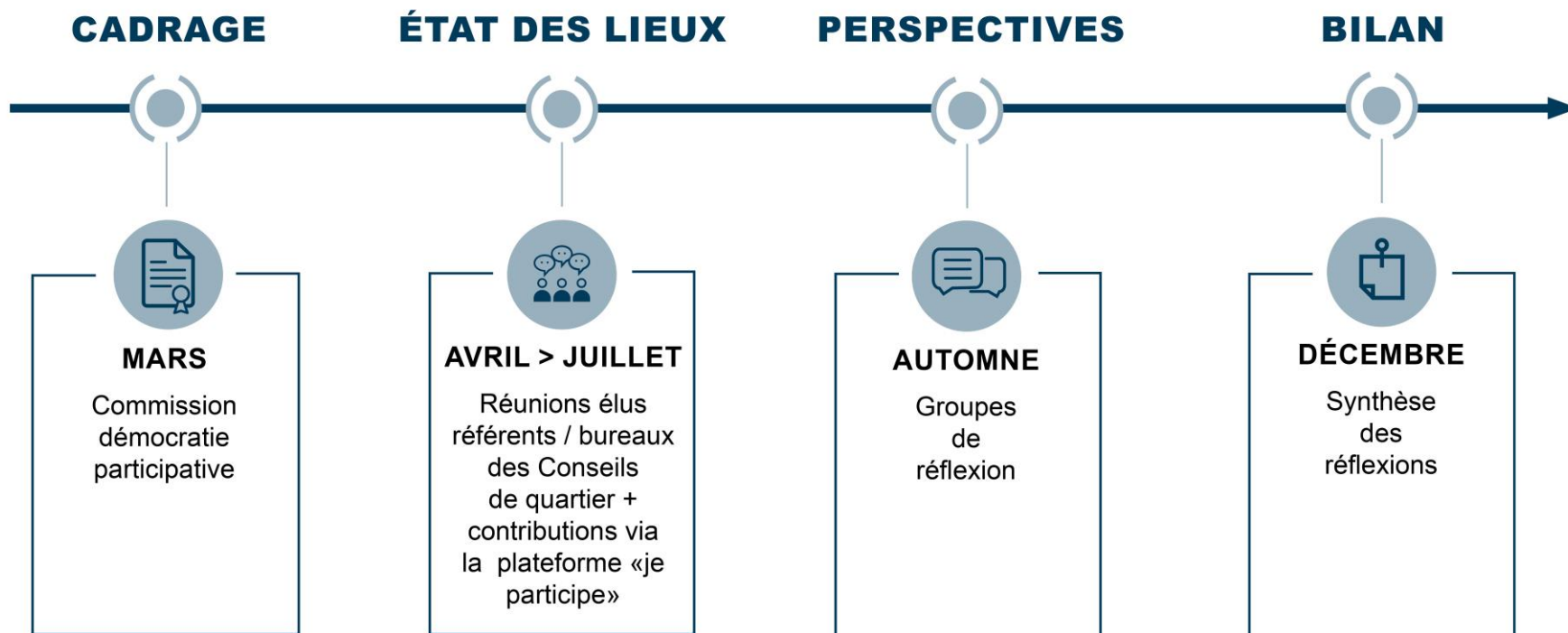


De nouvelles opportunités d'implication

La municipalité propose différents dispositifs et outils de participation citoyenne : commission extra-municipale, budget participatif, conseil de quartier, démarche spécifique pour des projets municipaux

UNE RÉFLÉXION PARTAGÉE SUR LE FORMAT ACTUEL DES CONSEILS DE QUARTIER

LE CALENDRIER DE LA DÉMARCHE



CE SUJET VOUS INTÉRESSE ?



Échanges par mail sur la démarche

Vous avez des questions concernant la démarche ? Vous pouvez nous contacter par mail

anais.alasseur@lannion.bzh
marion.roussel@lannion.bzh



Questionnaire sur la plateforme « Je participe »

Vous êtes intéressé par la démarche et vous souhaitez y prendre part ? Vous pouvez partager vos idées sur la plateforme

jeparticipe.lannion.bzh



@Mairie.Lannion



@ville_lannion



@ville.lannion

Point sur les projets du quartier

aménagement cycle Buhulien/Coppens

=> Bilan après 1 an d'installation

- Baisse de la vitesse et hausse du trafic (développement de la zone?)

	Buhulien vers boutil			Boutil Vers Buhulien		
	Nombre de véhicules	Vitesse moyenne	Vitesse de 85 % des véhicules	Nombre de véhicules	Vitesse moyenne	Vitesse de 85 % des véhicules
Octobre 2018	4623	• 64,96km/h	55,04km/h	4206	62,43km/h	• 50,82km/h
Novembre 2020	13 720	• 67,09km/h	56,67km/h	6488	69,05km/h	• 54,67km/h
Juillet 2021	35 743	• 55,56km/h	33,82km/h	15 599	58,03km/h	41,77km/h

Point sur les projets du quartier

aménagement cycle Buhulien/Coppens

- changement du sens de priorité de l'écluse centrale (réalisé)

=> remplacement du côté prioritaire des ilôts béton par des ilôts franchissable avec du pavage

démarrage le 5 juillet durée estimée 2 semaines

Echanges :

Changement du sens de priorité de l'écluse : demande de *Signaler les changements des lieux avec un panneau (état des lieux modifié)*

Catadiode pas suffisantes pour voir, pourquoi ne pas les peindre en rouge ?

> Il s'agit d'une voie de transit agricole donc on doit conserver une bonne qualité de passage. L'idée n'est pas d'éblouir les gens mais de les marquer en les réfléchissant. De plus il n'est pas possible réglementairement de peindre des aménagements de voirie en rouge

Fauchage de bord de route pour les piétons ?

> Il est vrai que le cheminement n'est pas prévu pour des déplacements piétons. Le rond point de Boutil est un échangeur.

En 2001, l'enquête publique organisée par le département et la commission d'enquête a donné un avis défavorable au projet car il ne respectait pas la sécurité des déplacements doux notamment. Le ministère de l'intérieur a refusé de saisir le conseil d'état et le projet a tout de même été fait ! On ne peut pas aller à pied à Lannion !

> Aujourd'hui Boutil n'est pas prévu pour les piétons et il est vrai qu'il est dangereux. Nous sommes conscient que ce n'est pas optimal. Il y a une amélioration avec l'aménagement cyclable mais il reste des choses à faire pour les piétons. L'aménagement que l'on a fait passe par Coppens pour rejoindre Lannion. Il est également possible de passer par les rives du Léguer.

Point sur les projets du quartier

remplacement panneaux de rue de Buhulien

=> Réalisé dans le courant du 2nd semestre

Remplacement des bornes bois route de tonquédec + bourg

=> en attente de livraison (pénurie - commande réalisée en décembre 2021)

Travaux salle Yves le Faucheur

=> Désamiantage + reprise de la couverture en septembre

Réfection peintures des menuiseries extérieures en cours

Réfection peinture grilles en fer forgé muret en façade (fait)

Remplacement main courante sur rampe accès ancienne mairie annexe (en cours)

Remplacement gouttières sur les allées de boules (fait)

Installation récupérateur eau pluviale sur allée de boule (en commande)

Traitement surface glissante devant entrée salle prévu (vu avec service Voirie)

Point sur les projets du quartier

camping des 2 rives

=> Réouverture du site depuis mai 2022 (nouvelle concession)

Embellissement du bourg :

=> fleurs mise au niveau de la salle de quartier sur demande des retraités

Pose de bancs au niveau des tennis

Voirie

Réalisation : entretien sablé du bourg – Point a temps - curage de fossé

Au planning : point à temps Woas Clos

Questions diverses

Stationnement cour de l'ancienne école

La cour de l'ancienne école est destinée à offrir un espace de jeux aux enfants. Les voitures qui souhaitent déposer des objets volumineux dans l'ancienne école sont autorisées à y effectuer un dépose minute mais pas à y stationner.
Un panneau de rappel va être apposé sur la grille

Constat de déjections canines sur les trottoirs

Il est rappelé qu'il appartient à chaque propriétaire de chiens de ramasser les déjections de son animal

Echanges :

Cour de l'ancienne école qui peut être parfois utilisée comme un parking. Des voitures se garent sur la pelouse.
Rappel aux associations pour rappeler que la cour de l'ancienne école n'est pas un parking. Il est strictement interdit de se garer sur la pelouse.
A priori il y a suffisamment de place pour les voitures à l'échelle du bourg de Buhulien.

Les déjections canines et les sacs à crottes

Lorsqu'on en met ils sont pillés donc nous en donnons en mairie plutôt qu'en libre service. Chacun est responsable de son chien.

Questions diverses

Echanges :

Il y a une place handicapée devant l'ancienne crêperie et pourquoi pas devant la mairie ?

Il n'y a pas de place pour les personnes handicapées pour accéder à la mairie annexe / salle communale car son accessibilité n'est pas certaine (?)

Le covoiturage qui se fait à partir du bourg. Pourquoi ne pas mettre un panneau interdiction au covoiturage ! Ce n'est pas sérieux

> On ne peut pas empêcher les gens de se stationner à cet endroit. Nous n'avons pas la capacité d'interdire cela notamment s'ils respectent les règles du code de la route.

Stationnement de fait dans le haut du bourg : sens interdit sauf riverains. La question d'enlever le « sauf riverains » avait été évoquée lors d'une précédente réunion publique mais ce n'est pas fait .

Un point peu se faire sur place directement pour voir ce qu'il en est.

Bord de la route de Rospez, le bas côté qui s'affaisse et dangereux en vélo

Sécurité dans le bourg de buhulien : utilité d'un rétrécissement + 2 dos d'ânes...ce n'est pas possible d'enlever le 1^{er}? Ils ont hauts !

Ils ont été mis suite à la demande de riverains. À noter si nous faisons une balade sur place pour aller voir directement.

Les lampadaires sont allumés toute la nuit !

Cela a été mis pour la fête du buhulien mais ce sera rétabli par la suite.

Mettre un stop quand tu viens de la route de Tonquédec ? ligne blanche pour pas que les voitures coupent

À voir si cela est possible. => intégrer la question dans une visite sur site avec les services techniques

Il y a Deux marquages de stop au bout de la rue de l'église? Pourquoi ne pas en effacer un ? => il y a l'ancien et le nouveau

Nuisances sonores par rapport aux salles de quartier le week-end (salle du Guindy) ?

Normalement, les locataires ne doivent faire de bruit pour déranger les riverains et c'est indiqué dans les contrats de locations. Si des plaintes, il faut saisir la police et donc nous ne rendons pas la cautions sous silence aux locataires.

22h > bruits modérés

1h > plus de bruit du tout !

La redistribution des bureaux de vote. Je fais la grève du vote !

Mairie annexe donc panneaux justifiés mais en effet plus de bureaux de vote

De plus des voitures @ville_lannion @ville_lannion @ville_lannion

Le nettoyage des bords de route est assuré par la mairie mais le personnel n'est pas suffisant pour passer tous les jours.

Une campagne avec la police municipale pour toutes les remarques qui ne seront pas bâchées. Il y a deux endroits stratégiques où cela tombe.

Questions diverses

Echanges :

Désaccord de certains participants suite à la La redistribution des bureaux de vote et la suppression du bureau qui existant à Buhulien.
Il y a néanmoins eu des panneaux de vote à l'ancienne mairie annexe, pourquoi ?

Détritus des voitures sur le chemin de l'objeterie !

Le nettoyage des bords de route est assuré par la mairie mais le personnel n'est pas suffisant pour passer tous les jours.

Une campagne avec la police municipale pour toutes les remorques qui ne seront pas bâchées ! Ils ont deux endroits stratégiques où cela tombe !
Nous avons des dépôts sauvages et c'est scandaleux !

Des auto-écoles qui tournent

Les auto-écoles ont le droit d'utilisé la voirie et de faire des créneaux si besoin. Il est possible d'aller directement échanger avec les voitures concernées.

Merci de votre
attention !